

SOMMAIRE

- 1 Les ressources du réseau
- 2 Les premières fiches synergies inspirantes essaimables
- 3 Zoom sur les outils du projet Circ'Amu
- 4 Prix Initiatives Circulaires 3ème édition
- 5 Retour en image sur 2024/2025



Le réseau EIT Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'est-ce que c'est ?

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources d'un territoire, qu'il s'agisse d'énergie, d'eau, de matière, de déchet mais aussi d'équipement et d'expertise afin de réduire l'impact environnemental des activités économiques à l'échelle de ce territoire.

Concrètement, l'EIT se traduit par l'animation d'une démarche mettant en relation des entreprises, des collectivités, des associations (...) afin d'optimiser l'efficacité économique et l'usage des ressources du territoire, tout en développant des synergies de mutualisation ou de substitution.

Depuis 2015, la Région Sud et l'ADEME favorisent le développement de projets d'EIT sur le territoire par un soutien

financier aux démarches initiées par les associations/clubs d'entreprises ou par les collectivités locales compétentes en matière de développement économique.

La Région et l'ADEME copilotent également un réseau régional de l'EIT pour fédérer les acteurs engagés, échanger sur les bonnes pratiques et essayer les initiatives.

Constitué de plus de 80 membres (animateurs de démarches, collectivités territoriales, universitaires, pôles de compétitivité...) il se réunit régulièrement et partage une communauté sur le portail régional numérique de l'économie circulaire : <https://www.reseau-prec.org>. Il permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun, et d'élaborer des actions communes.

1 LES RESSOURCES DU RESEAU

UN TROMBINOSCOPE

Un trombinoscope afin de faciliter les échanges entre les membres du réseau.

TROMBINOSCOPE

ANNUAIRE 1/3
RÉSEAU EIT RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Logo: REGION PACA, neo-eco, Digital National Creativity, Citoyens de la Terre

<p>Agence de la transition écologique ADEME</p> <p>David BREMOND Chargé de mission économie circulaire et développement durable à la direction régionale PACA de l'ADEME david.bremond@ademe.fr</p>	<p>ADETO</p> <p>Cécilia CHABRE Chargée de mission relations extérieures à l'Association de Développement des Entreprises de Haute-Provence (ADETO) cecilia.chabre@adeto.fr 04 94 63 16 00 - 06 79 94 39 39</p>	<p>Agence ValGourdon</p> <p>Valérie COURDON Gestionnaire de communauté et créatrice digitale à l'Agence ValGourdon valerie.courdon@valgourdon.com 06 62 30 99 84</p>	<p>Aix-Marseille Université - Polytech Marseille</p> <p>Franca DUNNAN Enseignant - Chercheur (Doctorat ES ECO) à l'AMU - Polytech Marseille franca.dunnan@univ-amu.fr 06 22 40 27 50</p>
<p>ARBE</p> <p>Florent CHAMBERNEAU Chargé de mission pour l'écologie durable à l'Agence régionale biodiversité environnement (ARBE) f.chamberneau@be-environnement.org</p>	<p>ARSUD</p> <p>Margot ELANI Responsable du service ressources et accompagnement d'ARSUD - L'outil des Arts et du Spectacle ressources@arsud-expansion.com</p>	<p>Association Entreprise des Bois de Grasse</p> <p>Nadine ADPURI Coordinatrice de l'Association Entreprise des Bois de Grasse (AEBG) nadine@adpuri-eba.fr 06 79 48 19 04</p>	<p>Association Entreprise des Bois de Grasse</p> <p>Isabelle FERRINAND Coordinatrice adjointe à l'Association Entreprise des Bois de Grasse (AEBG) isabelle.ferrinand@eba.fr 06 79 48 19 04</p>
<p>Association Luberon & Sorgues Entreprendre</p> <p>Carla CILIBERTI Coordinatrice de l'Association Luberon & Sorgues Entreprendre info@luberonet Sorguesentreprendre.fr 04 94 03 51 52</p>	<p>Association Roca-Forêt Entreprises Développement</p> <p>Jeanfer ORLANDO Chargé de mission et d'animation Association Roca-Forêt Entreprises Développement contact@rocaforsetentreprises.fr 07 82 70 82 94</p>	<p>AZALÉE</p> <p>Margot BANES Coordinatrice de l'Association AZALÉE azalee13110@gmail.com 04 98 79 20 21</p>	<p>CCI des Alpes-de-Haute-Provence</p> <p>Romane BONNELLE Conseillère transition écologie - RSE à la CCI des Alpes-de-Haute-Provence rbonnel@ahp.cci.fr 04 79 61 71 02</p>
<p>CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence</p> <p>Sylvie BELIN Cheffe de projet en transition écologique à la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence sylvie.belin@ccimpm.com 04 94 30 49 85</p>	<p>CCI des Alpes-Maritimes</p> <p>Sébastien ROGER Chargé de mission économie circulaire à la CCI des Alpes-Maritimes sebastien.roger@ccim.com 04 94 22 88 39 - 06 14 42 34 77</p>	<p>CCI du Var</p> <p>Alban AUBRY Conseiller économie circulaire / RSE à la CCI du Var alban.aubry@cciv.com 04 94 22 88 39 - 06 14 42 34 77</p>	<p>CCI du Var</p> <p>Morgane BASTY Chargée de Projets Ecologie Economie Circulaire à la CCI du Var morgane.basty@cciv.com 06 68 14 92 16</p>

Version juillet 2025

UN ANNUAIRE DES PORTEURS DE SOLUTIONS

Outil créé collectivement et amendable par les animateurs qui regroupe déjà plus d'une cinquantaine de solutions locales pour valoriser tout type de gisements.

CATÉGORIES DE L'OUTIL

GISEMENT

APPORTEUR DE SOLUTIONS

TERRITOIRE

CONTACT

ANNUAIRE

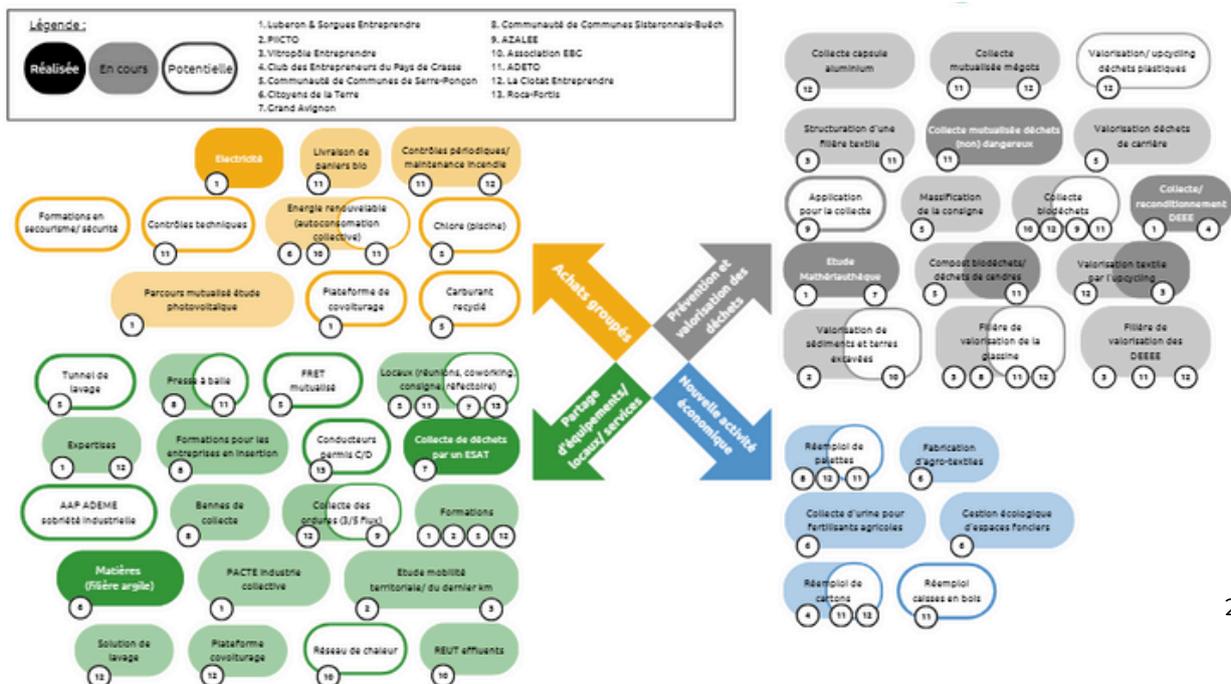
RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNAUTÉ EIT POUR PLUS DE RESSOURCES :

Fils rouges des différents groupes de travail, comptes rendus, plaquettes de présentation et bien d'autres ressources...



UN TABLEAU DES SYNERGIES DU RÉSEAU

Un tableau des synergies organisé en quatre thématiques avec pour objectif de regrouper l'ensemble des synergies mises en place dans le réseau, de faciliter leur répliquabilité et d'inspirer les autres démarches.



2 | LES PREMIERES FICHES SYNERGIES INSPIRANTES ESSAIMABLES

Les premières fiches synergies inspirantes selon le modèle des fiches essaimables Synapse ont été remplies par les membres du réseau et sont à consulter sur le drive ci-dessous. Pour aider à la mise en place de nouvelles synergies, n'hésitez pas à remplir la votre !

FICHES SYNERGIES


ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Gestion collective des biodéchets avec mise en place d'un composteur partagé



Difficulté de mise en œuvre 

Durée de mise en œuvre **10 mois** 

Coûts d'investissement **1500 €** 

Moyens humains mobilisés 

Bénéfices environnementaux 

Les pré-requis:

- Une coopération optimale avec l'EPCI
- Une équipe de bénévoles réellement engagés dans le suivi du projet

MISE EN OEUVRE

ACTEURS À IMPLIQUER

- Acteur 1 - Inter-communauté
- Acteur 2 - Commune
- Acteur 3 - Structure de l'ESS pour partie logistique
- Acteur 4 - Entreprises participantes
- Acteur 5 - Salariés bénévoles

Au moins 5 salariés bénévoles
à mobiliser à minima

ACTEURS-TIERS ET SON RÔLE

Niveau d'implication 

Le rôle de l'acteur tiers est central, que ce soit dans la mise en place du projet en amont (présentations, récolte des données, organisation collective) ou dans le suivi de la démarche dans le temps (reporting, COPIL de suivi, échanges avec partenaires...).


ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

COLLECTE MUTUALISÉE DE MEGOTS POUR VALORISATION ÉNERGETIQUE

La synergie consiste à proposer à nos adhérents un tarif préférentiel (-40%) pour la collecte mutualisée de mégots. Cette action se déroule dans le cadre d'un partenariat avec Recyclop Var, avec une adhésion à Recyclop à tarif préférentiel (30%), en plus de la sensibilisation des fumeurs et la production de rapports d'impact.

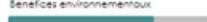
Chaque mégot évité dans l'environnement devient une ressource énergétique utile

Difficulté de mise en œuvre 

Durée de mise en œuvre **De 0 à 6 mois** 

Coûts d'investissement **55,14 M€** (dont 1 M€ d'un chantier mural extérieur) 

Moyens humains mobilisés 

Bénéfices environnementaux 

Les pré-requis

Zones mégots et/ou cendriers débordant et mal gérés
Choix d'une valorisation énergétique (plutôt que transformation d'un déchet toxique en biens de consommation type alcoolisés)
Faire de son bâtiment un site pilote et des mégots une ressource

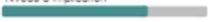
MISE EN OEUVRE

ACTEURS À IMPLIQUER

- Acteur 1 - Association de chefs d'entreprises en ZA porteur du projet
- Acteur 2 - Association Recyclop collectant et valorisant énergétiquement les mégots
- Acteur 3 - Les entreprises concernées (bcp de salariés ou bcp de visiteurs)
- Acteur 4 - Les syndicats de copropriété gérant du bâtiment avec nombreux propriétaires ou locataires

2 entreprises utilisatrices
à mobiliser à minima

ACTEURS-TIERS ET SON RÔLE

Niveau d'implication 


ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Collecte de mégots mutualisée



Difficulté de mise en œuvre 

Durée de mise en œuvre **12 mois** 

Coûts d'investissement pour 10 entreprises **500 €** 

Moyens humains mobilisés 

Bénéfices environnementaux 

Les pré-requis

Une bonne connaissance des entreprises de son territoire + une culture de la coopération déjà initiée + un argumentaire ciblé sur les bénéfices

MISE EN OEUVRE

ACTEURS À IMPLIQUER

- Acteur 1 - Association zone d'activités (Pole ALPHA)
- Acteur 2 - Prestataire de collecte et recyclage (Lemon 31 ou Recyclop)
- Acteur 3 - Entreprise qui centralise les collectes des autres entreprises (ici Maison Ferroni)
- Acteur 4 - Entreprises qui participent à la démarche (ici 10 entreprises)

10
à mobiliser à minima

ACTEURS-TIERS ET SON RÔLE

Niveau d'implication 


ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

SYNERGIE DE MUTUALISATION DE VÉRIFICATIONS OBLIGATOIRES EN ENTREPRISE

Mise en place d'une synergie de mutualisation afin d'optimiser les coûts et diminuer les déplacements en entreprise.

Difficulté de mise en œuvre 

Durée de mise en œuvre 

Coûts d'investissement 

Moyens humains mobilisés 

Bénéfices environnementaux 

Les pré-requis

Gouvernance : chef de projet (LCE), référents HSE/maintenance par entreprise, comité de sélection (éco/tech/RSE), Commission Environnement en accord pour mener à bien le projet

MISE EN OEUVRE

ACTEURS À IMPLIQUER

- Entreprises adhérentes (maintenance/HSE/achats), direction (validation), CSE (information/consultation), assureurs.
- Prestataires techniques : organismes de vérification/maintenance (électrique, incendie, mécaniques).
- Éventuels financeurs.
- Logistique documentaire : outil partagé (Drive/SharePoint) pour cahier des charges, G/R, rapports, plans d'actions...

6
Entreprises à mobiliser à minima.

ACTEURS-TIERS ET SON RÔLE

Niveau d'implication 

3 | ZOOM SUR LES OUTILS DU PROJET CIRC'AMU

Les indicateurs sont essentiels dans les démarches d'EIT. Ils permettent aux animateurs d'assurer le suivi, d'orienter les actions et de valoriser la démarche EIT. Ils offrent des données concrètes pour agir et mettre en avant les bénéfices économiques et environnementaux auprès des entreprises et des partenaires.

Toutefois, le pilotage de ces indicateurs reste difficile, notamment en raison de la complexité de la collecte et de l'exploitation des données.

C'est dans ce contexte qu'un projet a été monté avec le monde académique pour la création d'indicateurs et d'outils de pilotage. La recherche-action, baptisée "CircAmu", a été réalisée en collaboration avec des enseignants chercheurs d'Aix-Marseille-Université (Faculté d'économie et de Gestion et Polytech Marseille), dans le cadre de la CISAM (La cité de l'innovation et des sciences d'Aix-Marseille).

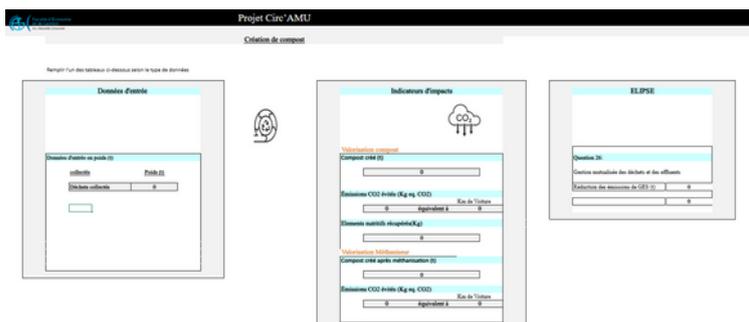
Les objectifs sont :

- Faire un état de l'art des outils existants (CSRD, ELIPSE, Actif, etc.) et identifier leurs spécificités, fonctions et utilisateurs ;
- Co-construire avec les chercheurs et étudiants des outils d'indicateurs ergonomiques et faciles à utiliser, en se basant sur des exemples concrets fournis par les animateurs EIT ;
- Tendre vers une simplification et une amélioration continue des outils de pilotage pour les démarches EIT.



1 Les étudiants de la Faculté d'Economie et de Gestion d'Aix Marseille Université ont travaillé sur un premier outil qui permet de calculer des indicateurs d'impacts financiers et environnementaux pour 4 types de synergies:

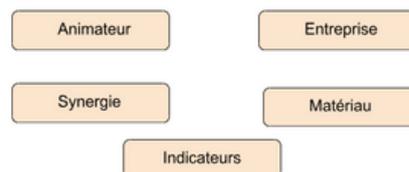
- Le réemploi de mobilier
- La création de compost
- La collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques
- La collecte de mégots



2 L'équipe du Mastère Spécialisé® Économie Circulaire et Organisation Durable (ECOD) de Polytech Marseille a travaillé sur un deuxième outil pour caractériser et évaluer les synergies. Cet outil permet de référencer des informations sur les animateurs, les entreprises et les synergies, tout en générant automatiquement des indicateurs comme les émissions de CO2 évitées ou les gains économiques.



Pilotez la rentabilité de votre transition circulaire



4 | PRIX INITIATIVES CIRCULAIRES 3ÈME ÉDITION



Le concours "Prix Initiatives Circulaires" veut mettre en lumière les territoires et les entreprises qui répondent aux besoins de la société, tout en préservant les ressources. [La cartographie d'initiatives locales en économie circulaire](#) recense plus de 190 projets inspirants auxquels pourraient s'ajouter les vôtres.

Une initiative d'économie circulaire doit contribuer (à l'échelle d'une entreprise, d'une filière, d'un territoire) à :

- réduire la quantité de ressources primaires consommées ;
- minimiser les impacts environnementaux des biens ou services sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
- intensifier l'usage des produits et/ou allonger leur durée de vie ;
- valoriser une nouvelle fois la ressource en fin de vie du produit ;
- construire un système économique, collaboratif et coopératif à l'échelle locale ;
- mettre en place des circuits courts et promouvoir des filières locales.

Pour être admissibles, les structures participant.es doivent être membres du portail reseau-prec'i.org au moment de l'inscription. Toute organisation basée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur peut participer en vue de faire reconnaître une initiative d'économie circulaire en cours au moment de l'inscription. Les démarches (mise en œuvre, création et amorçage) se situent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et doivent être toujours actives au moment de l'inscription. Une initiative peut être un produit, un service, ou encore une forme innovante de collaboration avec une autre organisation, et doit s'inscrire dans au moins un des piliers de l'économie circulaire.

Calendrier :

- Fin des candidatures : 30 septembre 2025
- Vote du public : 1er au 31 octobre 2025
- Délibération du jury : novembre 2025
- Annonce des lauréats : décembre 2025

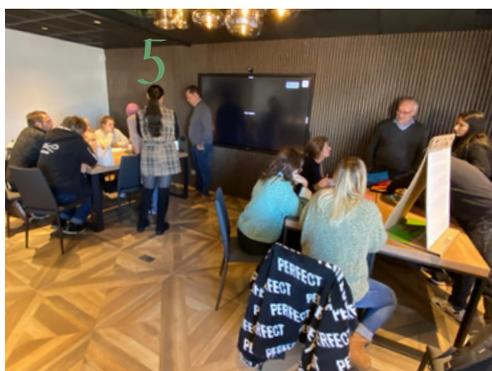
 **POUR EN SAVOIR PLUS**

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse : contact@reseau-prec'i.org

5 | RETOUR EN IMAGE SUR 2024/2025



Plénière du 19 juin 2025 à Martigues



Projet étudiant CircAmu



Plénière du 12 décembre 2024 à la Salon-de-Provence/ Lambesc



Plénière du 24 septembre à la Seyne-sur-Mer

Contacts



Laurence GAUBERT
lgaubert@maregionsud.fr

David BREMOND
david.bremond@ademe.fr

Ilona PETIT
i.petit@institut-economie-circulaire.fr

Elodie HUBERT
ehubert@neo-eco.fr

Axel FRICK
africk@citoyensdelaterre.org

Cette newsletter a été produite dans le cadre du réseau régional EIT. Pour partager vos actualités en lien avec l'EIT, adressez un mail à Ilona Petit.